



Extrait du Collège Pierre Brossolette de Brionne

<http://brionne-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1778>

Le conseil de vie collégienne

- Vie scolaire - Conseil de la vie collégienne -



Date de mise en ligne : mercredi 15 novembre 2017



Copyright © Collège Pierre Brossolette de Brionne - Tous droits réservés

Mardi 21 novembre à 13H00

Le Conseil de Vie Collégienne (CVC) est un lieu de dialogue et d'échanges entre les membres élu(e)s (les élèves) et les membres désignés de la communauté éducative, un lieu d'expression et de propositions de la part des élèves ce qui les préoccupe au quotidien (questions de sécurité, de relations entre niveaux, entre classes, à l'intérieur des classes...).

Il poursuit plusieurs objectifs :

- ▶ Responsabiliser les élèves et contribuer à leur formation de citoyen actif.
- ▶ Participer à la construction d'une culture d'établissement en permettant aux élèves d'être les acteurs de projets citoyens.
- ▶ Favoriser un climat scolaire serein au sein de l'établissement en développant chez les élèves un sentiment d'appartenance.
- ▶ Impliquer la participation et les avis des représentants des élèves à la vie de l'établissement.
- ▶ Doter les collégiens d'un espace d'expression et d'échanges qui concerne les questions relatives à la vie des élèves au sein de l'établissement (améliorer le bien-être des élèves).



Le CVC doit permettre aux équipes d'établissement de connaître les avis et les idées des élèves sur le quotidien de leur collège afin d'agir sur l'amélioration du climat scolaire. Il s'inscrit dans la continuité d'une culture de la responsabilisation et de l'autonomie pour nos élèves.

En ce sens le CVC est d'abord une instance consultative au sein de laquelle peuvent être abordées les questions relatives :

Le conseil de vie collégienne

- ▶ au projet d'établissement, au règlement intérieur et à sa mise en oeuvre au quotidien (travail sur les régimes de sortie l'an dernier)
- ▶ à l'aménagement (de la cour en 2015-2016), l'organisation et la qualité des temps et des espaces hors la classe (demi-pension, permanences...),
- ▶ l'organisation du travail personnel, du soutien aux élèves, et sur la liaison CM2/6e (réalisation d'un lipdub en 2015-2016, de scènes de théâtre sur le thème du harcèlement scolaire avec une classe de 6e et joués devant des CM2 l'an dernier)
- ▶ à l'information liée à l'orientation, la santé (participation à la commission menus), la sécurité (demande des élèves d'être formés aux gestes de premiers secours et d'avoir des temps de parole après les exercices PPMS attentat / intrusion)
- ▶ à l'organisation d'activités sportives, culturelles et périscolaires (organisation de la fête du collège l'an dernier)

Notre établissement a fait le choix d'une composition du CVC basée sur le volontariat des élèves. La présidence du conseil est assurée par le Chef d'établissement et la vice-présidence par un élève élu.

L'équipe du C.V.C